

COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72 – Mardi à partir de 16 H.

REUNION DU LUNDI 08/06/2020

Président : M. VACHETTA.

Présents : V. SCARPA (secrétaire) J. M. KODJADJANIAN, R. EL RHAFFARI, G. BISERTA.

Excusés : A. SECCO. F. AGACI, R. NODAM, J. LOUIS, F. MOREL.

CONVOICATIONS

Dossier N°30 : Appel de M. BEDAR Nadir en date du 12/03/2020 contestant la décision prise par la Commission départementale de discipline lors de sa réunion du 10/03/2020 parue le jeudi 12/03/2020

L'audition est annulée suite à désistement de Monsieur BEDAR.

Procédure d'urgence :

DOSSIER N°31 : Appel du club du FC SEYSSINS en date du 08 Juin 2020 contestant la décision prise par la commission sportive parue le 04 Juin 2020.

Non accession du club de SEYSSINS catégorie U20 en R2.

L'audition aura lieu le Jeudi 18/06/2020 à 18H30.

Les personnes sont convoquées par la boîte mail des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Procédure d'urgence :

DOSSIER N°32 : Appel du club de L'AS ST ANDRE LE GAZ en date du 10 Juin 2020 contestant la décision prise par la commission sportive parue le 04 Juin 2020.

Non accession du club de ST ANDRE LE GAZ catégorie Séniors en R3.

L'audition aura lieu le Jeudi 18/06/2020 à 19H30.

Les personnes sont convoquées par la boîte mail des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

DOSSIER N°33 : Appel du club de GRENOBLE DAUPHINE en date du 10 Juin 2020 contestant les décisions prises par la commission départementale de discipline parue le 04 Juin 2020.

Match : Sassenage 3 / Grenoble Dauphiné 1 – Séniors D5 – Poule B du 07/03/2020.

L'audition aura lieu le Lundi 22/06/2020 à 18H30.

Les personnes sont convoquées par la boîte mail des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

DOSSIER N°34 : Appel de L'US DOLOMIEU en date du 08 Juin 2020 contestant la décision prise par la commission départementale des règlements parue le 04 Juin 2020.

Educateur Mr Jean-Marc ADAM pas en règle avec le CFF3 pour la saison 2020/2021.

L'audition aura lieu le Lundi 22/06/2020 à 19H30.

Les personnes sont convoquées par la boîte mail des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

APPEL REGLEMENTAIRE

AUDITION DU LUNDI 08/06/2020

RELEVE DE DECISION

DOSSIER N°29: Appel du club de L'AS GRESIVAUDAN en date de 17 mars 2020
contestant la décision prise par la commission départementale des règlements lors de sa réunion du 10/03/2020 parue le jeudi 12 Mars 2020.

Match : AS GRESIVAUDAN / USVO - U15 - D3 - Poule A, du 15/02/2020.

La commission départementale d'appel :

♣ Confirme la décision de la commission départementale des règlements prise le 10/03/2020.

♣ Met les frais inhérents à la présente procédure à la charge du club de **L'AS GRESIVAUDAN**.

ATTENTION : le document ci-dessus permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Départementale d'Appel, à titre informatif, et ne remplace pas la décision motivée qui est notifiée aux parties par la boîte mail des clubs.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
Vincent SCARPA